

## BOULOGNE-BILLANCOURT

## Cinq projets d'aménagement de plus en plus contestés



**1** Les footballeurs de l'ACBB manquent d'espace au stade Le Gallo. Un programme immobilier doit voir le jour sur une parcelle attenante.

**2** Parents d'élèves et défenseurs du patrimoine veulent préserver l'école Billancourt, qui date de 1916. Elle doit faire l'objet d'une reconstruction pour la remettre aux normes.

**3** Les opposants au projet d'aménagement de l'île Seguin, qui comprend cinq tours, promettent de déposer des recours.

**4** La construction d'un immeuble et d'un square prévue sur le terrain de sport désaffecté à l'angle de la rue Thiers et de l'avenue Edouard-Vaillant mécontente quelques voisins.

**5** Riverains et associations de défense de l'environnement refusent la réduction du parc des Glacières sur lequel doivent être bâtis des terrains de tennis. (LP/JÉRÔME BERNATAS.) R.S.

**N**IMBY ou *Not in my backyard* (« pas dans ma cour »). A Boulogne-Billancourt, on semble depuis peu remettre au goût du jour ce comportement en vogue dans les années 1980 aux Etats-Unis. Si les habitants s'accordent à demander de nouveaux équipements publics, rien ne va plus dès que le changement en question s'amorce à proximité de leur domicile. Une donnée nouvelle qui complique le travail des élus. Interpellé par des représentants associatifs le 28 mai, lors de l'inauguration du pont Seibert sur l'île Seguin, Pierre-Christophe Baguet, le député-maire (UMP), leur a répondu : « J'entends vos critiques, mais faites-moi des propositions. » A l'heure actuelle, cinq projets d'aménagement font l'objet de pétitions, avant d'éventuels recours devant la justice. La majorité municipale va devoir trouver des solutions qui prennent en compte ces mouvements d'humeur de plus en plus fréquents de la part des Boulonnais.

« On doit réfléchir à la signification de l'intérêt général. Nous devons nous comporter en citoyens et pas seulement en riverains », prévient Sylvain Canet, membre du MoDem et du conseil économique et social local, qui ajoute cependant : « Le maire se retrouve dans une telle situation, parce qu'il a fait plus de communication que de concertation depuis trois ans. »

**1 Le stade Le Gallo**

Les footballeurs de l'ACBB à l'étroit sur deux terrains, leurs homologues rugbymen priés de quitter le Saut-du-



**BOULOGNE-BILLANCOURT, LE 3 JUIN.** Le projet de douze courts de tennis semi-enterrés dans le parc des Glacières suscite la polémique. « Un espace vert dans une zone aussi dense, on n'y touche pas ! » déclare Sylvain Canet, membre du MoDem. (LP/J.B.)

Loup dans deux ans... Des voix commencent à s'élever pour étendre la surface du stade Le Gallo. « On peut récupérer la parcelle de 3 600 m<sup>2</sup> du 26, rue de Sèvres », assurent certains. La commune envisage cependant de la vendre pour réaliser une opération de promotion immobilière afin de financer ses investissements.

**2 L'école Billancourt**

Le groupe scolaire a besoin de subir d'importants travaux, car il ne respecte plus les normes actuelles. La mairie

envisage de le reconstruire pour 2013 et de céder des mètres carrés sur lesquels seraient bâtis des logements. La riposte n'a pas tardé avec le lancement d'une pétition. « On doit préserver la mémoire de ce bâtiment qui date de 1916 », souligne Alain Mathioudakis, le chef de file des Verts boulonnais.

**3 L'île Seguin et ses tours**

Associations de défense de l'environnement et riverains refusent les cinq

châteaux dessinés par Jean Nouvel, dont les hauteurs pourraient culminer jusqu'à 110 ou 120 m... et leur boucher la vue. « Nous devons trouver une solution. On va travailler en fonction des remarques émises », a déclaré Pierre-Christophe Baguet aux opposants le 28 mai. Ces derniers promettent des recours si la densité de construction prévue par l'ancienne municipalité (175 000 m<sup>2</sup>) n'est pas respectée.

**4 Le terrain Thiers-Vaillant**

La municipalité entend valoriser cette parcelle. Le programme immobilier prévoit un square de 2 500 m<sup>2</sup>, mais aussi des bureaux et des logements jusqu'à six étages. Des habitants ont lancé la fronde. Ils supportent mal de voir une façade se dresser devant la leur et la perspective d'un nouveau chantier pendant deux ans.

**5 Les tennis des Glacières**

Prévu en 2013, le déménagement des tennismen du TCBB du stade Le Gallo vers le parc des Glacières soulève l'hostilité. « On sent une vraie émotion des Boulonnais sur le sujet, constate Sylvain Canet. Un espace vert dans une zone aussi dense, on n'y touche pas ! » Il faut pourtant bien créer des infrastructures pour les sportifs dans la deuxième ville d'Ile-de-France, la plus mal lotie en la matière. Le projet des Glacières prévoit une architecture semi-enterrée empilant douze courts sur deux niveaux. JÉRÔME BERNATAS